



## Sommaire

- P1 - Édito  
- Mieux vivre ensemble
- P2 - La nature
- P3 - Actualités
- P4 - Conseil municipal
- P5 - Conseil municipal  
- Vie pratique  
- État-Civil
- P6 - Fêtes au village
- P7 - Nos enfants
- P8 - Associations

Chers Wavignisiennes, chers Wavignisiens,

Avec cette saison bien ensoleillée, la municipalité, les associations, les bénévoles ont donné beaucoup de leur temps pour animer notre village.

Les enfants et même les parents ont eu du plaisir avec la traditionnelle fête foraine, les brocantes du 1er mai et du 14 juillet, Kermesse de l'école, la fête de la musique, le feu d'artifice... Beaucoup d'entre nous se sont réjouis de se retrouver lors de ces événements.

J'en profite pour remercier principalement les acteurs de ces manifestations. Enfants sourires Wavignies, Les boulistes, Wavignies en fêtes, les enseignants de l'école ainsi que mon équipe du conseil municipal.

Au delà des festivités, la vie municipale continue de suivre son cours avec toujours la même envie de répondre aux besoins quotidiens de nos habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été fait de rencontres, de moments de joie, de partage et bien sûr de cette chaleur humaine qui fait la richesse de notre commune.

Avec toute mon amitié !

Votre Maire, André RENAUX

## MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Le civisme est un contrat moral qui lie les citoyens et les engage à agir non seulement pour leur propre bien-être, mais aussi pour celui des autres.

Au quotidien, le civisme est constitué de gestes simples mais essentiels :

Jeter ses déchets dans une poubelle et pas à côté, se munir de sachets pour ramasser les déjections de ses animaux, faire cesser les aboiements de ses chiens, ne pas casser de branches d'arbres, ne pas écrire de graffitis, faire preuve de courtoisie dans les espaces publics ou encore aider quelqu'un dans le besoin.

Ces actions qui peuvent paraître modestes ont un impact réel sur la qualité de vie de chacune et chacun.

Dans un monde où les enjeux écologiques sont de plus en plus pressants, le civisme nous invite à adopter des comportements durables : réduire notre consommation, éviter le gaspillage, recycler et préserver les espaces naturels.

Ce respect de la planète est une responsabilité civique fondamentale dont dépend l'avenir de nos enfants.

Le civisme se nourrit également de solidarité et d'empathie. Il ne s'agit pas seulement de respecter les autres, mais aussi de les aider et de les soutenir. Dans une société civique, on aide spontanément quelqu'un qui en a besoin, on s'engage dans des actions bénévoles et on participe activement à la vie collective.

Cette solidarité renforce le lien social et crée un sentiment d'appartenance à des objectifs communs.

**Vous possédez des compétences, des passions, n'hésitez pas à créer votre association.  
Chaque association génère du « mieux vivre » dans le village. Merci à leurs animateurs.**

Ainsi, le civisme est une valeur fondamentale, indispensable pour une vie en société harmonieuse.

Il repose sur un engagement personnel, mais son impact est collectif. En cultivant le civisme, chaque individu contribue à bâtir un monde où le respect, la justice et l'entraide sont des moteurs au quotidien.



Il y a bientôt 3 ans, l'entreprise Créte, notre pépiniériste nous a fourni 700 arbres ou arbustes qui ont été plantés principalement au parc Geneviève Roche, à l'Agora mais aussi dans les cours de l'école (par nos enfants) et au parking du cimetière. Devant les conditions climatiques compliquées auxquelles nous devons faire face, notre pépiniériste nous adresse un message bien utile que nous pourrez lire ci-dessous :

MESSAGE IMPORTANT !



C'est le moment d'arroser !

« Bonjour,

Les températures élevées mettent à rude épreuve vos plantations, en particulier les jeunes plants ou les végétaux récemment repiqués ayant déjà subi la sécheresse printanière.

Cette période de chaleur intervient au moment critique du redémarrage végétatif, ce qui renforce le risque de stress hydrique et de non-reprise.

Pour limiter les impacts, voici les principaux gestes à adopter dès maintenant :

### 1. Surveillez vos plants de près

- Vérifiez la reprise : certains végétaux peuvent montrer des signes de stress (feuilles tombantes ou absentes, ralentissement de croissance, etc.).
- Un plant peut perdre ses feuilles pour limiter la transpiration, mais repartira s'il retrouve rapidement de l'eau.
- Observez également le **taux d'humidité dans les 25 premiers centimètres du sol**.

### 2. Désherbez autour des plants

- Effectuez un **binage manuel ou mécanique sur 1 à 2 m<sup>2</sup> autour de chaque plant**.
- Le désherbage permet de **réduire la concurrence en eau** et d'améliorer l'infiltration lors de l'arrosage.
- Évitez la simple fauche qui laisse les herbes en place.

### 3. Arrosez abondamment

- Arrosez en **début ou fin de journée**, pour limiter l'évaporation.
- Un **apport de 20 à 50 litres d'eau par plant** est recommandé selon la taille, la nature du sol et les conditions locales.

### 4. Mettez en place un paillage

- Sur **1 m<sup>2</sup> autour de chaque plant**, le paillage limite l'évaporation, protège le sol du dessèchement et **réduit la concurrence herbacée**.

- Utilisez des matériaux adaptés : paille, BRF, copeaux, etc.

Ces gestes simples sont essentiels pour limiter les pertes et garantir la reprise.

Nous restons à votre écoute pour vous conseiller selon votre type de plantation, votre sol et vos conditions climatiques locales.

**Parce que l'essentiel, c'est que ça pousse !**

## ACTUALITÉS



SDIS de l'Oise (Page officielle des sapeurs-pompiers de l'Oise / SDIS 60)

16 juin, 20:15 · 🌐

Un important dispositif de sapeurs pompiers a été mobilisé à Wavignies pour stopper la propagation d'un feu de bâtiment. Cinq lances ont été engagées. L'intervention s'est poursuivie jusqu'en début de soirée. Aucun blessé n'est à déplorer.



Un immense bravo et un profond merci aux pompiers pour la rapidité et l'efficacité de leur intervention. On ne mesure jamais assez le courage, la détermination et le dévouement de ces femmes et de ces hommes.

Leur engagement est un service inestimable à la communauté.

Respect et gratitude.

Cet incendie constitue une terrible épreuve émotionnelle et matérielle pour le propriétaire à qui l'ensemble de l'équipe municipale apporte son plus sincère soutien moral et affectif.



### Beauvais le 3 avril 2025 - Lettre ouverte des élus locaux de l'Oise

Nous appelons chacune et chacun à la plus grande vigilance quant aux démarchages commerciaux, nombreux et abusifs, en matière de rénovation énergétique de l'habitat. N'ouvrez pas vos portes à des personnes que vous n'avez pas sollicitées.

Les subventions publiques « MaPrimeRénov' » sont détournées par des acteurs peu scrupuleux qui profitent sans vergogne du besoin de rénovation thermique des logements. Sous prétexte de travaux à petit coût, ils vous font payer très cher un accompagnement que les collectivités locales proposent gratuitement depuis de nombreuses années.

En effet, vos communes, intercommunalités et, plus largement, le Conseil Départemental mènent, sur l'instigation de l'ANAH et depuis plus de 40 ans, à bas bruit, des politiques d'amélioration de l'habitat : nous déployons des subventions et un soutien dont vous êtes écartés par ces manœuvres frauduleuses.

Les travaux que vous commandez à ces entreprises presque jamais locales sont, au mieux, surfacturés, au pire, de mauvaise qualité ou pratiquement inexistantes vous exposant à l'avenir à des surcoûts exorbitants, voire à des poursuites et une demande de reversement des aides.

Les subventions ponctionnées ainsi sont tellement élevées qu'elles épuisent rapidement une enveloppe malgré tout limitée, au détriment du plus grand nombre.

Aussi, nous demandons solennellement à Monsieur le Préfet de veiller à ce que les aides de l'ANAH soient distribuées en priorité aux travaux effectués dans le cadre des opérations programmées (OPAH, PIG) pilotées par les collectivités locales en convention avec l'ANAH : cette ingénierie de pilotage a un coût actuellement ignoré et bafoué en raison des pratiques que nous dénonçons. Nous n'omettons pas de mettre en avant le travail remarquable effectué par l'association Réseau Eco-Habitat auprès des plus précaires.

Nous soutenons également les entreprises locales et les artisans du territoire, qui subissent cette concurrence déloyale.

Ensemble, tous ensemble, redressons la situation, protégeons les fonds publics, tout en améliorant notre habitat localement.

 BLOCTEL



Contre le démarchage téléphonique, inscrivez-vous sur [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

**Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique qui vous permet de ne plus recevoir d'appels indésirables de la part des entreprises dont vous n'êtes pas client, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.**

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 10 JUIN 2025

Le 10 juin 2025, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, M. LACHEAU, adjoints  
Mme GOURDIN, M. LEPEINGLE, Mme MALLARD, M. PILLON, Mme ROUCOUX, M. SICARD

Pouvoirs : M. PETITPRETRE à M. LACHEAU, Mme BARDU à Mme ROUCOUX, Mme DENIS à Mme ERCOLANO et M. MARGINET à M. RENAUX

Secrétaire : Mme Marie-Louise BRAINE

### ORDRE DU JOUR

#### BUDGET DU LOTISSEMENT

M.le Maire propose au Conseil Municipal de voter pour la création d'un budget annexe « Lotissement du Tortillard » Ce budget concerne le lotissement rue du Tortillard (4 parcelles)

Le budget est voté par chapitres :

- Dépenses de fonctionnement : 33 191,40 €	- Dépenses d'investissement : 16.595,70 €
- Recettes de fonctionnement : 141 595,70 €	- Recettes d'investissement : 16.595,70 €

Vote à l'unanimité

#### TARIF DE LA CANTINE

Suite à la hausse des tarifs du fournisseur des repas de la cantine, M. le Maire propose d'augmenter le prix actuellement de 3,65 € (inchangé depuis 2019) et de le porter à 4,00 € à compter du 1er septembre 2025.

Vote à l'unanimité

#### GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Suite à l'arrêt de l'activité de Mme NOE, M. le Maire propose de nommer Mme Marie-France GARRET, demeurant à WAVIGNIES, qui s'est portée candidate, à compter du 1er Juillet 2025, qui touchera une indemnité de 249,87 € pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2025.

Vote à l'unanimité

#### VENTE DE LA PARCELLE H N°1542

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le prix de vente d'une parcelle de terrain H n°1542 pour 437 m2, après en avoir délibéré le Conseil Municipal fixe le prix de ce terrain à 18.000 € et autorise M. le Maire à signer tous documents y relatifs.

Vote à l'unanimité

#### VENTE DE LA PARCELLE H N°1543

M. le Maire propose au Conseil Municipal de céder la parcelle H 1543 d'une contenance de 59 m2 aux propriétaires de la parcelle voisine (H n°72 et n°1182) pour l'euro symbolique, et donne délégation à Mme Marie-Louise BRAINE, adjointe, pour signer l'acte administratif de vente.

Vote à l'unanimité (une abstention)

#### VENTE DE L'IMMEUBLE SIS 693 RUE LUCIEN SUEUR

M. le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune a fait l'acquisition d'un hangar et d'une maison, et qu'il a reçu une proposition d'achat pour la maison de M. GORET au prix de 140.000€. L'accès à la rue Lucien Sueur se fera le long du hangar matérialisé par un bornage et un droit de passage sur le chemin doit être maintenu au profit de la Commune pour l'entretien du bâtiment. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition et autorise M. le Maire à signer tous actes et documents relatifs à cette vente.

#### DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE WAVIGNIES

M. le Maire expose qu'il a reçu un courrier de la Direction départementale des Territoires lui faisant part que l'Association foncière de Wavignies, créée le 21 juin 1957, pour le déroulement du remembrement n'a plus aucune activité et qu'il y a lieu de la dissoudre.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette dissolution et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer tous actes s'y rapportant.

#### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Pour le recensement prévu du 15 janvier au 14 février 2026, il y a lieu de nommer un coordinateur communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer M. Geoffrey CANIVET qui sera l'interlocuteur auprès de l'INSEE.

## CONSEIL MUNICIPAL

### AVENIR DU CAPTAGE D'EAU POTABLE

La Communauté de communes ayant la compétence de l'eau potable a décidé de démolir le puits. Lors de précédentes réunions du Conseil Municipal, il a été proposé de voir différents scénarios pour le conserver. Une lettre de M. le Préfet de l'Oise a donné plusieurs possibilités : irrigation agricole, sécurité incendie.

Une association d'agriculteurs serait intéressée pour l'acquisition du forage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (une abstention) donne son accord de principe pour vendre le captage à l'association d'agriculteurs et charge M. le Maire de déposer un dossier aux Services de l'État.

### LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

CITEO, un éco-organisme chargé de la gestion des déchets d'emballage ménagers (percevant des contributions des producteurs de ces emballages), propose à la communauté de communes du Plateau Picard, un groupement de coordination qui consistera à un dispositif financier de soutien en matière de lutte contre les déchets ménagers diffus. Afin de percevoir ces aides, les communes doivent adhérer à ce groupement.

Après en avoir délibéré (13 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention), le conseil décide d'adhérer au groupement de coordination, approuve la convention et désigne la communauté de communes comme mandataire dudit groupement pour la signature du document avec CITEO.

### TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est due lors de la construction d'un immeuble afin de financer les différents aménagements (voirie, réseaux...), le taux est habituellement situé entre 1 et 5 % (3% à Wavignies) et peut aller jusqu'à 20% si des travaux importants sont nécessaires pour l'aménagement d'une zone. Les parcelles cadastrées section H n°09, 10, 12 et 13 Rue du Tortillard, nécessitent des travaux pour les aménager et il est proposé au conseil municipal d'augmenter la taxe de ces parcelles, à compter du 1er janvier 2026, à un taux de 7,5% pour la part communale.

Voté à l'unanimité (une abstention)

## VIE PRATIQUE



**MAIRIE** – 1 rue de la Hercherie  
60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

E-mail : [wavignies-mairie@orange.fr](mailto:wavignies-mairie@orange.fr)

Ouverture au public **période estivale**  
**jusqu'au 1er septembre** :

Lundis, mardis, mercredis et vendredis  
de 8h45 à 12h00

*En cas d'urgence, vous pouvez appeler le 03.44.51.47.67  
Faire sonner longtemps et laissez un message*



### Analyse de l'eau effectuée le 22 mai 2025

La teneur en nitrates (66,6mg/l) est supérieure à la limite de qualité.



L'agence régionale de santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux **femmes enceintes ou allaitantes** pour qui **des bouteilles d'eau gratuites sont mises à disposition à Wavignies Services**. Venir les chercher les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

## ÉTAT CIVIL

**Nous adressons nos vœux de bonheur à :** Bastien WARIN et Marjorie LEROY, mariés le 21 juin  
Florent HOURDÉ et Sarah RABOURDIN, mariés le 12 juillet  
Kévin DENIS et Laëtitia CARPENTIER, mariés le 12 juillet



**Nous partageons la peine de la famille de :** Mme Nicole CHAUVIN décédée le 02 mai 2025 à St Just-en-Chaussée  
M. Joao DE DEUS décédé le 1er juin 2025 à Breteuil (Oise)  
Mme Marie-Anne BUHL décédée le 26 juin 2025 à Breteuil (Oise)  
M. Gérard TALLON décédé le 03 juillet 2025 à Breteuil (Oise)



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Afin de vous inscrire sur les listes électorales de la commune, vous pouvez le faire :  
- En ligne sur le site internet : [service-public.fr](http://service-public.fr)  
- Via le cerfa n°12669\*02 (disponible en Mairie) avec un justificatif de domicile de moins d'un an et une copie de votre pièce d'identité.

# FÊTES AU VILLAGE



Un grand merci à toute l'équipe d'animation de Wavignies en fêtes pour faire vivre notre village chaque année et donner autant de plaisir aux petits comme aux grands !

## NOS ENFANTS



L'espace des jeux d'enfants possède maintenant deux bancs neufs posés sur socle en béton afin de permettre aux accompagnants de surveiller confortablement les enfants.

Le vendredi 27 juin, M. RENAUX accompagné de Mmes BRAINE, JANDIN et DEFROCOURT ont remis aux 14 élèves de CM2 quittant l'école de WAVIGNIES pour entrer au collège, une calculatrice offerte par la Commune ainsi qu'un livre offert par l'Éducation Nationale.

Nous leur souhaitons une pleine réussite pour leur prochaine année scolaire.



Dernières semaines bien chargées pour nos enfants, entre fête de l'école, spectacle de magie et boom, nous avons terminé l'année dans la joie et les sourires. Encore de beaux moments partagés en cette deuxième année. On se retrouve en septembre... Bonnes vacances à tous.  
Angélique Degouy



## ASSOCIATIONS



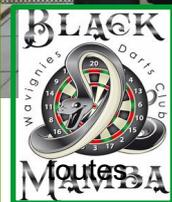
Une nouvelle saison se termine pour le **Wavignies Darts Club** (WDC) qui une nouvelle fois a fait honneur aux couleurs de notre village.

Nos joueuses et joueurs ont ainsi remporté le championnat de Picardie en équipe mais également les titres individuels dans les catégories junior et masculin. En doublette, notre paire Michael / Peter marque de son empreinte notre discipline avec un 4ème titre consécutif.

Mais notre club ne serait rien sans l'implication de tous, y compris nos membres non joueurs. C'est dans ce cadre que nous sommes fier d'accueillir Sylvain (Bar le Saint Patric) au poste de secrétaire. Bien évidemment un grand merci à la mairie pour son soutien indéfectible.

Mais bien entendu si une saison se termine une autre se prépare. Le WDC vous invite et tous à nous rejoindre pour un petit essai et plus si affinités avec cette belle discipline.

**N'hésitez à nous contacter [wavigniesdartsclub@gmail.com](mailto:wavigniesdartsclub@gmail.com) - Ou directement au bar le Saint Patric.**



**La saison 2024/2025 de l'ESCW est terminée pour les grands et les petits... et laisse place au lancement de la saison 2025/2026 : REJOINS-NOUS !!!**

N'hésitez pas, si vos enfants sont intéressés pour venir essayer et pratiquer le football de rejoindre [l'Etoile Sporting Club de Wavignies](#) afin d'étoffer l'effectif des équipes jeunes déjà en place pour la prochaine saison.

**Le club ouvre ses portes à la rentrée sur les mercredis 3, 10 et 17 septembre 2025** (après-midi – les horaires sont modifiables en fonction des catégories) afin de participer aux séances d'entraînement jeune au stade municipal de Wavignies.

Si cela vous intéresse n'hésitez pas à contacter Stéphanie Dorré, secrétaire du club au 06.80.59.03.68, par mail à l'adresse suivante [escwavignies@gmail.com](mailto:escwavignies@gmail.com) ou sur les réseaux sociaux ESC WAVIGNIES (Facebook, Messenger).

- **U7/U8/U9 (2019/2018/2017)**
- **U10/U11 (2016/2015)**
- **U12/U13 (2014/2013)**
- **U14/15 (2012/2011) + U16 féminines (dans la limite de 3) nées en 2010.**

**Le club souhaite également agrandir l'équipe dirigeants/dirigeantes pour les grands et les petits...**

Les Membres du bureau remercient chaleureusement l'ensemble des joueurs, dirigeants, bénévoles et parents pour leur présence, participation et disponibilité sur les actions du club, tout au long de la saison !



Au plaisir de vous retrouver prochainement



**JOURNÉE  
PÊCHE À LA TRUITE  
BRETEUIL  
SAMEDI 26 JUILLET 202!**

**Informations et réservation  
au 06.79.30.88.94**

30 € (pêche et repas compris)  
18 € (uniquement le repas)  
10 € (pour les moins de 10 ans)